

SECTION 1: Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise**1.1 Identificateur de produit**

- Synonymes Ethoxylated Propoxylated Isodecyl Alcohols

1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations contre-indiquées**Utilisations de la substance/du mélange**

- Agent mouillant

1.3 Renseignements sur le fournisseur de la fiche signalétique**Société**

Solvay Canada Inc.,
NOVECARE
Brookfield Place, Suite 4400
181 Bay Street
Toronto, ON, M5J2T-3, CA
Telephone number: 800-973-7873

Préparé par

Solvay Product Stewardship (voir numéro de téléphone ci-dessus)

Date de préparation

03/18/2015

1.4 Numéro de téléphone en cas d'urgence

- donnée non disponible

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Aperçu pour les urgences****Aspect**

Forme : visqueux
État physique: liquide
Couleur: incolore
Odeur: sans odeur

Déclarations d'avertissement

- AVERTISSEMENT
- IRRITANT GRAVE DES YEUX. IRRITANT DE LA PEAU. RISQUES DE LÉSION OCULAIRE GRAVE.

2.2 Effets potentiels sur la santé**Effet par inhalation**

- Inhalation improbable. Les brouillards peuvent causer irritation des voies respiratoires supérieures.

Effet sur la peau

- Faible toxicité dermique aiguë. Irritant. Peut causer rougeur, inflammation, irritation, au cours d'un contact prolongé.

ANTAROX LF-224

Date de révision 03/18/2015

Effet sur les yeux

- Extrêmement irritant. Peut causer rougeur, irritation, déchirure, douleur, lésion oculaire grave.

Effet par ingestion

- Faible toxicité orale aiguë. Peut causer nausée, irritation.

Effets chroniques

- Ce produit ne contient pas d'ingrédients désignés par les organismes IARC ou ACGIH comme étant des carcinogènes probables ou présumés.

SECTION 3: Composition/Information sur les composants**3.1 Informations sur les composants et les impuretés****WHMIS Impuretés et ingrédients dangereux**

Nom Chimique	Numéro d'identification No. CAS	Concentration [%]
Decyl Alcohol, Propoxylated, Ethoxylated	37251-67-5	> 99

Ingrédients et impuretés non-dangereux

Nom Chimique	Numéro d'identification No. CAS	Concentration [%]
eau	7732-18-5	< 1

SECTION 4: Premiers soins**4.1 Description des mesures pour les premiers secours****En cas d'inhalation**

- Voies d'exposition négligeables ou improbables
- Si la personne respire, l'amener à l'air frais.
- Consulter un médecin si nécessaire.

En cas de contact avec la peau

- En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminées.
- Demander conseil à un médecin.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les yeux

- Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
- Demander conseil à un médecin.

En cas d'ingestion

- Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.
- Si la victime est consciente :
- Rincer la bouche à l'eau.
- Garder la personne tranquille.
- Ne rien donner à boire.

- Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- Le vomissement peut se produire spontanément.
- En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons.
- Mettre la victime sur le côté.
- Demander conseil à un médecin.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Effets

- Le contact cutané peut aggraver une maladie cutanée existante.

4.3 Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Avis aux médecins

- Tout traitement doit être basé sur les signes et les symptômes de détresse présentés par le patient. Il faut tenir compte de la possibilité de surexposition à d'autres substances que ce produit.
- Traiter de façon symptomatique.
- Aucun antidote spécifique n'est disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair

>250.00 °F (121.11 °C)
vase clos

Classe d'inflammabilité : Matériau inflammable

Température d'auto-inflammation

donnée non disponible

Limité d'inflammabilité/d'explosivité

donnée non disponible

5.1 Produit d'extinction

Moyen d'extinction approprié

- Moyen d'extinction - pour les petits incendies
- Poudre chimique d'extinction
- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Moyen d'extinction - pour les grands incendies
- Mousse
- Eau pulvérisée

Moyens d'extinction inadéquats

- Jet d'eau à grand débit
- (émulsion possible)

5.2 Dangers particuliers relatifs à la substance ou au mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

- En cas d'incendie :
- brûle

Produits de combustion dangereux:

- Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère :
- Oxydes de carbone

5.3 Précautions à prendre par les pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

- Les pompiers doivent porter un appareil de protection respiratoire autonome approuvé NIOSH/MSHA et des vêtements de protection complets.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Porter un équipement de protection adéquat.
- Pour plus d'informations, se reporter au § 8 : « Contrôle de l'exposition-protection individuelle ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter le rejet accidentel du produit dans les égouts et dans les cours d'eau, en cas de rupture des récipients ou des systèmes de transfert.

6.3 Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement

- Obstruer avec du sable et de la terre inerte (ne pas utiliser de matières combustibles).
- Arrêter la fuite. Redresser les emballages endommagés (fuite en haut) pour stopper l'écoulement du liquide.

Récupération

- Absorber avec un absorbant inerte.
- Enlever à la pelle ou balayer.
- Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Décontamination/nettoyage

- Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
- Rincer abondamment avec de l'eau.
- Récupérer les eaux de lavage pour élimination ultérieure.
- Décontaminer les outils, l'équipement et l'équipement de protection personnel dans une zone réservée.
- Laver le reliquat non récupérable à grande eau.

Élimination

- Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

- 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE
- 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
- 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

SECTION 7: Manipulation et entreposage

7.1 Précautions pour une manipulation sécuritaire

- A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
- Éviter l'inhalation des vapeurs ou des brumes.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- La congélation modifiera la condition physique mais n'endommagera pas le produit. Dégeler et mélanger avant

- l'usage.
- Éviter la surchauffe localisée.
- Éventer les fûts durant le chauffage.
- Bien mélanger avant l'utilisation.

Mesures d'hygiène

- L'hygiène personnelle est une pratique importante de maîtrise de l'exposition, et les mesures générales suivantes devraient être prises lorsque l'on travaille avec ce produit ou lorsqu'on le manipule :
- 1) Ne pas stocker, utiliser et / ou consommer d'aliments, de boissons, de tabac ou de produits cosmétiques dans les zones où ce produit est stocké.
- 2) Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de consommer du tabac, de se maquiller ou d'aller aux toilettes.
- 3) Laver rapidement la peau exposée en cas de projection accidentelle ou de contact avec le matériau.

7.2 Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

- Conserver à l'écart de: Oxydants forts, Réducteurs puissants.

Exigences pour les salles et les récipients de stockage

Température d'entreposage recommandée: 59 - 120 °F (15 - 49 °C)

7.3 Types d'utilisation particuliers

- donnée non disponible

SECTION 8: Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

Remarques préliminaires : Ces recommandations fournissent des consignes générales à suivre lors de la manipulation de ce produit. Étant donné que les environnements de travail et les pratiques de manipulation sont sujets à variations, des procédures doivent être mises en place pour chaque application visée afin d'assurer la sécurité. Les fabricants d'équipements de protection sauront généralement vous aider à choisir, utiliser et entretenir les équipements de protection adéquats.

8.1 Paramètres de contrôle

- Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de contrôle

Mesures d'ordre technique

- Lorsque des mesures techniques sont préconisées dans les conditions d'utilisation ou s'il existe un potentiel d'exposition excessif, les mesures techniques de maîtrise des risques suivantes peuvent être utilisées pour minimiser efficacement l'exposition des employés :
-
- Système d'aspiration efficace
- Éviter les éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire

- Lorsque des équipements de protection respiratoire sont nécessaires, sélectionner un équipement certifié NIOSH / MSHA sur la base des concentrations atmosphériques réelles ou potentielles et en conformité avec les normes réglementaires appropriées et / ou avec les recommandations industrielles.
- Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

- En cas de risque par contact cutané, utiliser des gants appropriés
- Veuillez observer les indications données par le fournisseur de gants concernant leur perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques de coupure, d'abrasion et la durée du contact.
- Les gants doivent être examinés avant l'utilisation.
- Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les produits chimiques.

Protection des yeux

- Les exigences en matière de protection des yeux et du visage dépendent des conditions de travail et des pratiques de manipulation du produit. Des équipements adaptés approuvés ANSI Z87 doivent être sélectionnés pour l'usage particulier prévu pour ce produit.
- Le contact avec les yeux doit être évité au moyen de :
 - Lunettes de sécurité avec protections latérales
 - En cas de contact par éclaboussure :
 - Écran facial

Protection de la peau et du corps

- Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau
- Chaussure protégeant contre les produits chimiques
- vêtements étanches

Mesures d'hygiène

- L'hygiène personnelle est une pratique importante de maîtrise de l'exposition, et les mesures générales suivantes devraient être prises lorsque l'on travaille avec ce produit ou lorsqu'on le manipule :
 - 1) Ne pas stocker, utiliser et / ou consommer d'aliments, de boissons, de tabac ou de produits cosmétiques dans les zones où ce produit est stocké.
 - 2) Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de consommer du tabac, de se maquiller ou d'aller aux toilettes.
 - 3) Laver rapidement la peau exposée en cas de projection accidentelle ou de contact avec le matériau.

Mesures de protection

- S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail.
- L'équipement de secours doit être immédiatement accessible, avec les instructions pour l'utilisation.
- L'équipement de protection doit être sélectionné conformément aux standards locaux en vigueur et en concertation avec le fournisseur de l'équipement.
- La sélection de l'équipement individuel de protection approprié doit être basée sur une évaluation des caractéristiques de performance de l'équipement de protection en relation avec la(les tâche(s) à effectuer, les conditions ambiantes, la durée d'utilisation, et les risques et/ou les dangers potentiels qui peuvent être rencontrés pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Les propriétés physiques et chimiques dans les présentes représentent les propriétés types de ce produit. Contactez l'unité opérationnelle en utilisant le numéro de téléphone pour l'information sur le produit dans la Section 1 afin de connaître ses spécifications exactes.

9.1 Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

<u>Aspect</u>	Forme: visqueux <u>État physique</u> : liquide <u>Couleur</u> : incolore
<u>Odeur</u>	sans odeur
<u>Seuil de l'odeur</u>	donnée non disponible
<u>pH</u>	5.5 - 8.5 (10 % (m/v))
<u>Point/intervalle d'ébullition</u>	donnée non disponible
<u>Point d'éclair</u>	> 250.00 °F (121.11 °C) vase clos Classe d'inflammabilité : Matériau inflammable
<u>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)</u>	donnée non disponible
<u>Inflammabilité (solide, gaz)</u>	donnée non disponible
<u>Inflammabilité (liquides)</u>	donnée non disponible
<u>Limité d'inflammabilité/d'explosivité</u>	donnée non disponible
<u>Température d'auto-inflammation</u>	donnée non disponible
<u>Pression de vapeur</u>	< 0.01 mmHg (0.01 hPa) (77 °F (25 °C))
<u>Densité de vapeur</u>	donnée non disponible
<u>Masse volumique</u>	0.985 - 0.995 g/cm3 (77 °F (25 °C))
<u>Solubilité</u>	<u>Solubilité dans l'eau</u> : soluble
<u>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</u>	donnée non disponible
<u>Décomposition thermique</u>	donnée non disponible
<u>Viscosité</u>	donnée non disponible
<u>Propriétés explosives</u>	donnée non disponible
<u>Propriétés comburantes</u>	donnée non disponible

9.2 Autres informations

COV en volume < 1 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

- donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

- Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses**Polymérisation**

- Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

- Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.

10.5 Produits incompatibles

- Oxydants forts
- Agents réducteurs forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

- Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère :
- Oxydes de carbone

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Toxicité aiguë par voie orale**

DL50 : > 5,000 mg/kg - Rat
Par analogie

Toxicité aiguë par inhalation

D'après les données sur les composants
Non classé nocif par inhalation
Selon les critères de classification pour les mélanges.

Toxicité cutanée aiguë

D'après les données sur les composants
Non classé nocif par contact avec la peau
Selon les critères de classification pour les mélanges.

Toxicité aiguë (autres voies d'administration)

donnée non disponible

Corrosion et/ou irritation de la peau

Lapin
Irritant pour la peau.
Par analogie

Lésion/irritation grave des yeux

Lapin
Risque de lésions oculaires graves.
Par analogie

Sensibilisation cutanée ou respiratoire donnée non disponible

Mutagénicité

Génotoxicité in vitro donnée non disponible

Génotoxicité in vivo donnée non disponible

Cancérogénicité donnée non disponible

Ce produit ne contient aucun ingrédient qui est désigné comme étant un cancérigène humain probable ou soupçonné par :

IARC
ACGIH

Toxicité pour la reproduction et le développement

Toxicité pour la reproduction/Fertilité donnée non disponible

Toxicité pour le développement/Tératogénicité donnée non disponible

STOT

STOT - exposition unique donnée non disponible

STOT - exposition répétée donnée non disponible

Toxicité par aspiration donnée non disponible

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Compartiment aquatique**

Toxicité aiguë pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques.

Decyl Alcohol, Propoxylated,
Ethoxylated

Par analogie
Nocif pour les invertébrés aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité**Biodégradation**

ANTAROX LF-224

Date de révision 03/18/2015

BiodégradabilitéDecyl Alcohol, Propoxylated,
Ethoxylated

La substance ne satisfait pas aux critères de biodégradabilité facile et de biodégradabilité aérobie ultime

Essai de biodégradation intrinsèque :
Méthode: OCDE Ligne directrice 302 B
59.3 % - 28 joursLa substance remplit les critères de biodégradabilité primaire et intrinsèque
Carbone organique dissous (COD)
Rapports internes non publiés**Évaluation de la dégradabilité**Decyl Alcohol, Propoxylated,
Ethoxylated

Le produit n'est pas considéré comme rapidement dégradable dans l'environnement

12.3 Potentiel bioaccumulatif

donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvBDecyl Alcohol, Propoxylated,
EthoxylatedCette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).**12.6 Autres effets néfastes**

donnée non disponible

Évaluation de l'écotoxicité**Toxicité aiguë en milieu aquatique**D'après les données sur les composants
Nocif pour les organismes aquatiques.
Selon les critères de classification pour les mélanges.**Toxicité chronique pour le milieu aquatique**D'après les données sur les composants
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Selon les critères de classification pour les mélanges.**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Destruction/Élimination**

- Les options de gestion des déchets devraient d'abord envisager les possibilités de réutilisation ou de recyclage. Certaines provinces ont des réseaux actifs "d'échange de déchets" pour réutiliser et recycler les déchets. Contactez votre compagnie locale de gestion des déchets pour explorer les options disponibles. Toutes les activités de gestion des déchets doivent obéir aux réglementations municipales, provinciales et fédérales. Les méthodes possibles de disposition comprennent les options suivantes :
- Incinérer seul ou en présence d'un solvant inflammable.

SECTION 14: Informations relatives au transport**TDG**

non réglementé

DOT

non réglementé

NOM

donnée non disponible

IMDG

non réglementé

IATA

non réglementé

Note: Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 État actuel de notification**

Informations sur les inventaires	Statut
United States TSCA Inventory	Dans l'inventaire TSCA
Canadian Domestic Substances List (DSL)	Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne.
Australia Inventory of Chemical Substances (AICS)	En conformité avec les inventaires
Japan. CSCL - Inventory of Existing and New Chemical Substances	Non en conformité avec les inventaires
Korea. Korean Existing Chemicals Inventory (KECI)	En conformité avec les inventaires
China. Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	En conformité avec les inventaires

15.2 Classification selon le SIMDUT (Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail)

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Classification

D2B: Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques

15.3 Autres réglementations

donnée non disponible

SECTION 16: Autres informations**Classification NFPA (National Fire Protection Association)**

Santé	2 modéré
Inflammabilité	1 léger
Instabilité ou réactivité	0 minime

Classification HMIS (Hazardous Materials Identification System (Paint & Coating))

Santé	2 modéré
Inflammabilité	1 léger
Réactivité	0 minime
PPE	Déterminé par l'utilisateur ; dépend des conditions locales

Autres informations

- || - Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page). Les sous-titres et les textes, modifiés par rapport à la version antérieure, sont signalés par deux barres verticales.
- ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- OSHA Occupational Safety and Health Administration
- NTP National Toxicology Program
- IARC International Agency for Research on Cancer
- NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue d'aider l'utilisateur à mettre en œuvre les opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination du produit dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Elles complètent les notices techniques d'utilisation mais ne les remplacent pas. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de s'assurer qu'il est en conformité avec l'ensemble des textes réglementant son activité.